

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 27
en fonction : 27

Séance du 24 septembre 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, WEEBER Michelle, FOURNAISE Véronique, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BONICEL Bénédicte, BLANCK Denis, DOSSMANN Pascal, DREISTADT Maxime, GASSERT Cédrine, HILD Aline, HOFFMANN Caroline, JUNG Didier, KOERIN Gilbert, LAENG Éric, MATTER Denis, SORG Fabienne, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line, ZILLIOX Nicolas, ZINCK Gisèle.

Membres absents : RICK Stéphane a donné procuration à JUNG Didier, WINTER-KNECHT Didier a donné procuration à BLANCK Dominique, MATZEN Audrey a donné procuration à Maxime DREISTADT, SCHULLER Céline.

Objet : Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

Vu l'article L.2541-5 du Code Général des Collectivités locales ;

Les conseils municipaux des communes de 3500 habitants et plus d'Alsace et de Moselle sont tenus de se doter d'un règlement intérieur dans les 6 mois de leur installation.

Il a vocation à fixer les règles propres de fonctionnement interne du Conseil municipal et est valable pour la durée de la mandature.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

A D O P T E le règlement interne du Conseil municipal, annexé à la présente délibération, pour la durée de la mandature.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 29 SEP. 2026

Transmis à la Préfecture le 29 SEP. 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 28 septembre 2026

La secrétaire, Sandrine ANDRE

Le Maire, Sylvie ROEHLLY



A-